



## Comité de l'Isère de Tennis de Table

Bureau 213 – 7, Rue de l'industrie – 38327 EYBENS Cedex

Tél. 09-53-62-14-14

Contact@ttisere.com – www.ttisere.com



### Sanctions sportives et pénalités financières - journée n°3 phase 2

Div.	P.	Equipe	Pénalités	Détail	Détail 2	Montant	Journée
PR	C	PONGISTES LILOTS 2	Absence JA			50 €	J3
PR	C	PONGISTES LILOTS 2	JA non saisi sous SPID			5 €	J3
PR	C	TT URIAGE 1	Absence JA	GIRAUD Florian joueur en D2 poule D ne peut être JA1 pour cette rencontre	Absence de JA1, obligatoire en PR	50 €	J3
D1	A	US MEYRIEU TT 1	Absence JA	VENET Loïc (Pas JA1)		50 €	J3
D1	B	RHODIA CLUB 3	Absence JA	ROUX Patrick (AR mais pas JA1)		50 €	J3
D1	C	A L ST MARTIN LE VINOUX 2	Absence JA	PONS Hugues (AR mais pas JA1)		50 €	J3
D1	A	CP CHAPELAND 1	Absence JA			50 €	J3
D1	A	CP CHAPELAND 1	JA non saisi sous SPID			5 €	J3
D3	D	T.T. DU GRESIVAUDAN 9	Erreur composition d'équipe	Le joueur MARGUERITAT Rémy est brulé en équipe 8 - Équipe incomplète	Défaite 14-0 avec 0 point rencontre	0 €	J3

Les pénalités sont contestables par écrit sous 15 jours.

Par email (de préférence) : [contact@ttisere.com](mailto:contact@ttisere.com)

Par courrier

Date de diffusion :

12 février 2017